

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 5 mars 2024

Année scolaire : **2023-2024**

Numéro de séance : **4**

Date de transmission de la convocation aux membres : **14 février 2024**

1^{ère} convocation (oui/non) : **OUI**

2^{ème} convocation (oui/non) : **NON**

(En cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **Mme Natacha Demoré**

Secrétaire de séance : **Mme Ludivine GATARD**

Quorum : **13**

Nombre de présents : **14**

Ordre du jour

A. Vie pédagogique et éducative

- a. Répartition de la DGH pour la rentrée 2024
- b. Examens
- c. Orientation

B. Fonctionnement général

- a. Contrats et conventions
- b. Délégation de signature au chef d'établissement

C. Vie budgétaire et financière

Projets et sorties

D. Questions diverses

Annexes :

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 5 mars 2024

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A[*]	E[*]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	DEMORÉ Natacha	X						
	Principal adjoint	LE CABELLEC Loëva	X						
	Gestionnaire	L'HUILLIER Lucie	X						
	CPE	TENDRON Sandrine	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	DEVAUTOUR Thierry	X			VINATIER Nathalie			
		BRILLAUD Chantal	X			DELAGARDE kim			
	Groupement de communes	BRUNET Sylvie	X			CROMER Marie-Thérèse			
	Commune siège	DECRON Marie-Paule	X			COUSIN Sylvie			
PERSONNALITES QUALIFIEES		GUERINEAU Bernard		X					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	MOUSSET Mireille	X			MELIN Laurence	X		
		GORON Sylvie			X	SARRAZIN Muriel	X		
		BONNIN Nathalie			X	CLOCHET Adeline	X		
		PRONOST Pascale			X	ARDON Urkiye			
		TRICOIRE Nathalie	X			LEBON Claire	X		
		VIGNIER Emmanuelle			X	CAILLE Katia			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BONNEAUDEAU Liliane	X						
		GRIFFAULT Corinne			X				
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	ROBERT Chloé		X		MORTIER Carène			
		MORAWIEC Véronique			X	BREMOND Aurémie			
		GATARD Ludivine	X						
		RIVault Rachel			X				
		COLIN Martine		X					
		HIPEAU Gaëlle			X				
	Elèves	BELLESORT Clément			X	BARBOTEAU Titouan			
		CORBARD Louise			X	PRIMAUD Coline			

P : Présent

A : Absent

E : Excusé

Madame DEMORÉ, Présidente du conseil d'administration, ouvre et anime la séance qui se tient en salle d'étude à 18h, après s'être assurée que le quorum est atteint, ce qui est le cas, il y a 16 personnes présentes.

La secrétaire de séance est Madame Ludivine Gatard.

Vie pédagogie et éducative

• Approbation du PV du CA du 28 novembre 2023

Mme DEMORÉ indique que le procès-verbal a été transmis à chaque membre à l'issue du précédent conseil d'administration. Aucun des membres présents n'a de question ou de remarque à formuler.

Mme DEMORÉ soumet l'approbation de ce procès-verbal aux membres du conseil d'administration :

Nombre de votants : 16 Contre : 0 Abstention : 4 Pour : 12

Le procès-verbal est approuvé.

Elle nous présente ensuite la répartition de la dotation horaire DGH, en 2024 pour la vie pédagogique et éducative la dotation s'élèvera à 600 heures, réparties comme suit 550,9 Heures Postes et 49,1 HSA.

La structure prévisionnelle pour la rentrée 2024 : 130 élèves de 6èmes soit 5 divisions/136 élèves , pour les 5èmes soit: 5 divisions/139 élèves pour les 4èmes soit: 5 divisions/121 élèves pour les 3èmes soit: 5 divisions.

Pour les 6èmes, il y a 25h par division et 1h pour les groupes soit 26h . Les 5èmes, 4èmes et 3èmes bénéficient de 26h par division. Le forfait UNSS est de 12h.

Concernant les choix pédagogiques, l'organisation à ce jour serait de 6 groupes en français et mathématiques pour les 6èmes ; pour les 5èmes, 7 groupes en français et mathématiques ; une co-intervention est prévue en mathématiques pour les 4èmes et 3èmes. Les accompagnements personnalisés (AP) seront dédoublés en français pour les 4èmes et 3èmes.

Il y aurait 1 groupe supplémentaire en sciences physique/SVT et technologie en 4ème.

Pour les 3èmes, il y aura des dédoublements en Anglais ainsi qu'en Espagnol.

Le module Envol qui apparaît pour 2h dans la DGH est présenté par Madame TENDRON, il consiste à apporter un soutien et une remotivation aux élèves en désengagement ou décrochage scolaire grâce à un projet, qui peut par exemple être de nature humanitaire.

Les heures de DGH à conserver en reliquat permettent d'assurer les séances pour les non nageurs, les nombreux clubs ainsi que divers projets.

Les apports correspondent aux heures que les enseignants de l'établissement assurent. Si ces heures ne couvrent pas tous les besoins il faut alors des heures supplémentaires, ou faire appel à des CSR (complément de service reçu).

Concernant les annonces des groupes de niveaux en français et mathématiques, une question est posée sur la problématique qui pourrait être rencontrée quant au nombre d'enseignants ainsi que du nombre de locaux disponibles. Madame DEMORE se montre rassurante à ce sujet, l'effectif et les locaux sont suffisants.

Pour les lettres, l'apport est de 108 heures postes et les besoins de 118,5 heures, soit un 10.5 d'HSA ; pour les mathématiques, l'apport est de 91,5 heures, l'apport est de 90HP soit 1,5 HSA.

En technologie, l'apport est supérieur au besoin, 36h d'apport soit 12h en trop, il y a une possibilité qu'un poste enseignant soit supprimé sur les 2 existants.

Le collège des enseignants associé au collège des parents d'élèves dépose une motion de censure au vote de la DGH. Cette motion est motivée par les conséquences négatives de la mise en place de la réforme sur l'organisation des enseignants ainsi que du bien vivre au sein de l'établissement (notamment par la suppression d'une classe de 4ème, des effectifs importants en 6ème, 5ème et 4ème, la menace de fermeture de classe en 3ème, la suppression d'un poste en technologie, la multiplication des postes partagés sur différents établissements, contraintes d'emploi du temps, les inquiétudes fondées sur la mise en place et l'efficacité des groupes de niveaux en 6ème et 5ème pour le français et mathématiques, la scission entre élèves...) Il est précisé que ce n'est nullement une remise en question du travail de Madame La Principale mais bien afin de montrer leur désaccord à la réforme.

Le vote pour la répartition du DGH :

Nombre de votants : 16 Contre : 8 Abstention : 2 Pour : 6

Suite au résultat du vote, un nouveau vote sera organisé lors d'un nouveau CA prévu le mardi 14 mars 2024 à 13h, sachant que la décision finale appartient à Madame La principale.

- **Examens**

Madame DEMORÉ et Madame LE CABELLEC nous parlent des examens. Le Diplôme National du Brevet (DNB) est prévu le 1er et 2 juillet 2024 pour les 3èmes uniquement. Les DNB Blancs écrits sont prévus les 28 et 29 mars 2024, l'oral blanc le 15 mai, l'oral du DNB se tiendra le 19 juin 2024. Il faut obtenir 800 points dont 400 en contrôle continu. Il y aura d'autres examens tel qu'Evalang (anglais), PIX (outils d'évaluation en ligne des compétences numériques des 3èmes ou plus) et l'ASSR 1 et 2

- **Orientation**

En matière d'orientation, les élèves de 3èmes ont fait un stage fin novembre avec rapport de stage, des mini stages, participeront aux Portes ouvertes, il y a eu notamment une rencontre le 30 janvier avec les chefs d'établissement de lycées de secteur et les parents de 3EME ainsi que des entretiens personnalisés avec chaque élève de 3^{ème}, le professeur principal et La Principale du collège

Les 4èmes volontaires participent aux stages bravo les artisans, ils seront tous présents au forum des métiers et des formations le 12 mars à la salle des fêtes de CELLES. Les 5èmes expérimenteront la découverte des métiers, des parents présenteront leurs métiers. Quant aux 6èmes, il y a eu des visites de L'outil en main durant la semaine CESC (Comité d'Education à la Santé et Citoyenneté...)

Vie budgétaire et financière

- **Contrats et conventions**

Madame L'HUILLIER nous présente les contrats et conventions pour le fonctionnement général conclus avec la Snati (nettoyage des bacs à graisse), l'Afdet (une association à laquelle le collège adhère), Mellois en Poitou (espaces jeunes) l'Agape (achat groupé de papiers et fournitures de bureau), Nilfisk (contrat d'entretien des auto laveuses pour les sols leur l'entretien et leur maintenance), l'Agape 79 (convention cadre) et conventions tripartite (utilisation des équipements sportifs).

Le vote pour les contrats et conventions :

Nombre de votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Le choix des contrats et conventions est approuvé à l'unanimité.

- **Délégation de signature au chef d'établissement**

-

Passation des marchés : Délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Le vote pour la délégation de signature à Mme DEMORE :

Nombre de votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

La délégation de signature est approuvée à l'unanimité.

- **Projets et sorties**

Hip Hop - tous les 6èmes et 1 classe de 5ème

Exercice 2023/2024			
Dépenses		Recettes	
Activités	global		Global
Interventions	1 707,30 €	Conseil départemental	1 707,30 €
Total	1 707,30 €	Total	1 707,30 €

Le vote pour le budget au projet hip-hop :

Nombre de votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Le budget pour ce projet est approuvé à l'unanimité.

Le projet hip hop concerne des élèves de 6ème et 5ème.

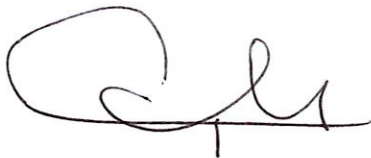
Questions diverses

Les représentants du conseil municipal souhaitent présenter l'organisation du passage de la flamme olympique, qui doit avoir lieu le 2 juin 2024 vers 14h à Celles-sur-belle et se déroulera dans un cadre très sécurisé et contrôlé. La municipalité souhaite savoir si le collège participera au parcours de la flamme. Une enseignante d'EPS souhaite effectivement présenter une production de hip-hop des élèves ainsi que des productions artistiques diverses dont certaines sur supports.

Tous les points ayant été abordés et les participants n'ayant pas d'autres questions, la séance est levée à 19h05.

La secrétaire de séance

L. Gatard



La présidente



N. Demoré

Motion de censure, CA du 05/03/2024

Le collège des enseignants et le collège des parents ne voteront pas la répartition de la DGH. Cette décision n'est pas une remise en cause du travail fourni par Madame La Principale mais est destiné à montrer notre désaccord avec une réforme qui impacte négativement l'organisation des enseignements et le bien vivre dans l'établissement.

Pour la rentrée 2024, au collège de Celles sur Belle, le Choc des savoirs se traduit par :

- la perte d'une classe sur le niveau quatrième,
- des effectifs chargés (26 en sixième, 27 en cinquième et 28 en quatrième) ;
- une menace de fermeture de classe de troisième,
- la suppression d'un poste en technologie et la multiplication de postes partagés sur plusieurs établissements ;
- les contraintes d'emploi du temps ainsi générés vont être telles qu'il nous sera difficile de proposer des activités éducatives sur la pause méridienne.
- les élèves de sixième perdent une heure d'enseignement : la technologie avait en effet été supprimée en 2023 pour du soutien qui disparaîtra en 2024... mais cette matière abandonnée par l'institution ne reviendra pas pour autant et les moyens perdus ne seront pas réattribués ;
- des inquiétudes fondées sur la mise en place et l'efficacité des groupes de niveaux en sixième et cinquième en mathématiques et en français :
 - * les groupes de niveau en sixième et cinquième en maths et français entraînent la perte des heures de soutien et d'accompagnement dans plusieurs disciplines (y compris en maths et français).
 - * les groupes de niveau vont totalement perturber les enseignements, entraînant pour les professeur(e)s de lettres et de mathématiques la disparition de la classe, l'impossibilité d'un suivi en tant que professeur principal du groupe complet, l'impossibilité de travailler en projets motivants, de coopérer avec le reste de l'équipe, d'organiser des sorties, etc...
 - * les groupes de niveau freinent l'émulation et l'acceptation des différences et stigmatisent les élèves (faibles, moyens, forts).